

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 27 Juin 2017

PRÉSENTS : Mmes Mrs. TERRENNE JP.- M. ANTERRIEU. M. DROUET.- FERDINAND R.- GAILLARD E.- GALEY J.- GRASSI J.- M. JACOB.- LACAN S.- SOPETTI JM.- VRECH S.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme FURLIN, Mme TONNELE, M. LABROSSE, M. LARROSE

Secrétaire de séance : Madame Sandrine VRECH

- POINT FINANCIER

Madame GAILLARD présente le point financier à mi- année du budget communal et du budget assainissement, ainsi que l'évolution de la trésorerie.

| Budget Communal | Dépenses | Recettes |
|------------------------------|-----------------|-----------------|
| Fonctionnement | 491 206 € | 524 352 € |
| Investissement | 260 024 € | 373 575 € |
| | | |
| Budget Assainissement | Dépenses | Recettes |
| Fonctionnement | 32 763 € | 32 117 € |
| Investissement | 48 774 € | 18 018 € |

Madame GAILLARD précise que la gestion des deux budgets est maîtrisée et les dépenses sont réalisées de façon raisonnée.

Concernant la trésorerie, le montant des liquidités disponibles s'élèvent à 252 000 € au 1^{er} Juin. Celui-ci intègre le remboursement du crédit relai de 100 000 € (réalisé au mois de mars).

La trésorerie du budget assainissement s'élève à 13 500 €.

Monsieur le Maire rappelle que de nombreux investissements tels que l'achat d'équipement spécifiques, ainsi que des travaux de remise en état du réseau et de la station d'épuration seront réalisés durant l'année.

Monsieur le Maire félicite les élus et le personnel en charge de l'entretien de la station d'épuration pour leur travail fourni et particulièrement sur le traitement de l'environnement.

Il propose qu'une visite du site soit organisée prochainement.

- SUCCESSION DE MADAME SAZY JEANNETTE

Monsieur le Maire informe que Madame Jeannette SAZY a rédigé des dispositions testamentaires desquels il ressort que la commune est désignée légataire universel.

Il convient désormais de prendre contact avec Maître BACHALA pour connaître l'objet de la succession.

- **ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DE CAVAGNATS**

L'étroitesse du chemin de Cavagnats rend difficile le trafic routier sur l'intersection de la Rue des Chênes avec le Chemin de Cavagnats. Monsieur le Maire propose de prendre contact avec le propriétaire de la parcelle voisine en vue de l'acquisition d'une sur - largeur qui permettra d'élargir ce croisement.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à prendre contact avec M. FANFELLE, propriétaire des parcelles, pour lui faire une proposition d'acquisition.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Hangar MAGNÉ** : Monsieur le Maire informe que la famille MAGNÉ a accepté l'offre de la commune de 10 000 € pour l'acquisition du Hangar situé à côté des ateliers municipaux.

- **Kermesse** : Organisée par l'APE Vendredi 30 Juin.

Remise des Dictionnaires aux enfants des CM2.

Apéritif fourni par la municipalité.

- **Concours des Maisons Fleuris** : Visite des maisons qui se sont inscrites au concours des maisons fleuries. Thème : Les Animaux qui aident le jardinier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30

Le Maire,

Jean-Paul TERRENNE